



CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT
DE LA PRESSE ET DE L'AUDIOVISUEL
DU BENIN

Siège: Maison des Médias + Thomas MEGNAISSAN +
Carte n° 1246 Dakhroméde 2 Cotonou
RCPC n° 2007/013/DEP-ATI-LITT/SSGRIAG-ASSOC du 13/04/2017
BP 7370 Cotonou - Bénin • Tél : bur direct (+229) 51 46 47 48
E-mail : cnpa-benin@gmail.com - <http://www.cnpa-benin.org>
Président: CAI (+229) 97 44 75 45
Secrétaire Général: CAI (+229) 97 44 55 63
Trésorier Général: CAI (+229) 97 30 50 50

COMMUNIQUE DU CNPA-BENIN

Le bureau Directeur du Conseil de la Presse et de l'Audiovisuel du Bénin (NCPA-BENIN) invite tous les patrons des organes ayant signé un contrat de partenariat avec l'Assemblée Nationale au cours de la 7^{ème} législature et qui, à ce jour ne sont pas encore payés, à bien vouloir déposer, une copie de leur contrat dûment signé et enregistré aux impôts, au secrétariat administratif du CNPA-BENIN entre le Lundi 11 et le Vendredi 15 Janvier 2021.

Passé ce délai aucun dossier ne sera accepté.

Fait à Cotonou, le 08 Janvier 2021

**Pour le bureau Directeur du CNPA-BENIN
Le Secrétaire**

Pour le CNPA-Bénin
Le Secrétaire Général

Vincent Fortuné ASSOGBA